

médecin dit un soir, — il avait en main quinte et quatorze et gagnait : — « Vous serait-il égal, monsieur le curé, de dire la prière ici, le soir, avant votre départ ? »

L'abbé en perdit la suite du jeu. — « Pourquoi cela, docteur ? » demanda-t-il.

— « C'est bien simple : ces dames vont chaque soir, à six heures, après le dîner, prier à l'église. L'automne s'avance, une fluxion de poitrine est vite prise. »

Le prêtre regardait la jeune fille. Il lut tant de joie dans ses yeux qu'il accepta aussitôt, et à partir de cette époque, tous les soirs, vers neuf heures, les domestiques entraient. On s'agenouillait, et l'abbé Barthomeuf disait les prières du soir. Céline et sa mère répondaient les *priez pour nous* des litanies, et l'impression de ces voix pieuses, dans cette salle à demi éclairée, durant les mélancoliques soirées d'automne, pénétrait M. Lacoste lui-même. Il demeurait assis dans son fauteuil à cause de ses jambes, mais bientôt il fit le signe de la croix. Alors Céline fut heureuse; avec quelle ferveur elle poussait au ciel ses oraisons pour que son père achevât de se convertir!

Or, un matin du mois de novembre, le docteur Lacoste lisait silencieusement au coin du feu. Cé-

line mettait le couvert pour le déjeuner. La neige était prématurément tombée cette année. Le lac, qu'on apercevait par la fenêtre, semblait tout noir au milieu de la blancheur extraordinaire de la plaine. Tout à coup le livre du docteur glisse à terre. Céline se retourne. M. Lacoste ne remuait plus. L'enfant épouvantée courut à lui. Il était mort.

III

Pierre Lacoste arriva de Paris assez vite pour épargner aux deux pauvres femmes la douleur des derniers devoirs. La cérémonie funèbre fut très touchante. Tous les pauvres paysans que M. Lacoste avait si souvent consolés tinrent à honneur d'y assister. Céline était au lit avec la fièvre. Elle fut malade longtemps, puis la jeunesse la sauva, et, bien qu'une légère toux sèche lui fût demeurée, elle put, sans trop de malaise, reprendre son ancienne vie. On n'a en soi, a dit un sage, ni de quoi toujours souffrir, ni de quoi toujours aimer. Pendant toute une année, les ressources de sa douleur s'étaient comme épuisées, et l'idée religieuse n'aurait peut-être pas reconquis son empire exclusif sur cette âme profondément

atteinte, si la jeune fille avait pu voir ses espérances reflourir à l'ombre d'une affection aussi dévouée et aussi délicate que l'avait été celle de son père. Elle était triste encore, bien triste, mais elle se répétait souvent que la miséricorde divine est infinie, et elle vivait, s'abandonnait à une sorte de regret vague, au fond duquel sommeillait cependant un souvenir de douleur qu'un rien devait suffire à réveiller.

Pierre Lacoste avait commencé à dépouiller la succession de son père. Il se trouva que le docteur laissait environ vingt-cinq mille francs de rente à ses héritiers; mais, par un testament daté de l'année précédente, il assurait à sa veuve et à sa fille une situation qui réduisait pour plusieurs années la part du fils à sept mille francs. Ce n'était pas le compte du jeune homme; son père l'avait trop bien jugé. Apre au gain, décidé à faire fortune par tous les moyens, il arrivait à Aydat avec l'intention de se lancer dans la politique. A Paris, il s'était nourri de journaux, et il comprenait qu'au milieu des paysans, riche, fils d'un père vénéré, et pour peu qu'il étalât des opinions hardiment démocratiques, dans la crise d'illusion républicaine qui commençait de ressaisir la pauvre France, en peu de temps il ferait partie du conseil général. Le passage à la députation serait

facile, et voici que tout son espoir était déçu. — «Sept mille francs!» se répétait-il; «mais c'est à peine de quoi vivre!» — et sa pensée se perdait en d'inquiètes méditations où se mêlaient confusément des rêves d'orgueil, des souvenirs de jouissance, des rancunes contre sa mère et sa sœur, des projets pour trouver de l'argent.

Le docteur Lacoste ne soignait sans rétribution que les malades indigents; aux autres, il demandait peu, mais il demandait quelque chose, et il tenait soigneusement son registre de créances. Un soir, Pierre en vint à songer à ce livre, dont son père n'avait pas voulu parler dans son testament. Le médecin avait désiré qu'on ne pressât pas trop vivement ses derniers débiteurs, et en conséquence il avait négligé de mentionner cette somme dans ce document si précis d'autre part. Pierre prit la lampe et descendit dans le cabinet du mort.

La pièce était encore telle que le docteur Lacoste avait coutume de la disposer. La pieuse sollicitude de Céline n'avait ni déplacé un meuble, ni écarté un livre. Pierre alla droit au secrétaire. La clé était sur la serrure, il ouvrit, et il eut bientôt trouvé le cahier. Il le feuilleta silencieusement, debout, et reconnaissant que la somme était ronde, — il s'agissait de quinze mille francs environ : — «Cet argent-

là sera rentré dans trois mois, » murmura-t-il entre ses dents. Puis il poussa soigneusement le tiroir du meuble et sortit, comme il était entré, sur la pointe du pied, le cahier d'une main, la lampe de l'autre. S'il avait retourné la tête, il aurait vu Céline, épouventée, à genoux, le suivre des yeux avec l'expression de visage d'un prêtre dont on profanerait l'autel au moment même du sacrifice. La pauvre fille était venue cette nuit même prier dans l'appartement de celui qu'elle pleurait. Elle ne comprenait pas ce que son frère avait fait, elle ignorait le prix et peut-être l'existence du livre dérobé; mais ce mystère, cette visite nocturne, ce pas silencieux, tout cet appareil du vol la troubla si profondément qu'elle en parla dès le lendemain à sa mère.

Mme Lacoste s'entendait, elle, aux affaires d'argent. Elle comprit du coup au récit de sa fille la cause et l'objet de l'action de Pierre. Elle s'en assura et ne craignit pas d'affronter son fils. Une scène terrible eut lieu, et Pierre sortit de la maison en jurant qu'il n'y remettrait pas les pieds. Sa sœur voulut le retenir sur le seuil, il la repoussa rudement en lui criant : — « Toi, tais-toi, tu n'es qu'une hypocrite. Après avoir torturé les derniers jours de mon père, *je le sais*, tu me voles mon héritage! » — Est-il nécessaire d'ajouter que le livre de créances resta dans

les mains du jeune homme, qui se fit payer en quelques mois la somme presque entière?

Certes ce n'était pas l'argent que regrettait Céline; mais les dernières paroles de son frère, ce « je le sais » surtout, prononcé avec cet accent, l'épouvantaient, et les émotions de ces derniers jours avaient trop ébranlé sa raison pour qu'elle pût, sans faiblir, supporter cette nouvelle secousse. Alors commença pour elle une crise de scrupules provoqués par cette accusation, et elle se mit à se demander, avec une angoisse grandissante, si elle n'avait pas, en effet, vraiment torturé les derniers jours de celui pour lequel elle aurait avec tant de joie donné sa vie et versé son sang. Elle s'efforça de se représenter jour par jour les dernières semaines de son père, avec l'espérance de s'y retrouver innocente de ce qui lui semblait le plus grand des crimes; et voici que par une opération d'esprit naturelle, une sorte de lutte commença de s'établir entre ce nouveau scrupule et celui qui tenait au fond même de son cœur. Non. Elle n'avait pas torturé les derniers jours de son père. Au contraire, ce fut le remords de n'avoir pas pressé sur lui davantage qui se mit soudain à grandir en elle. Il avait été près de la foi. Elle le voyait faisant la prière, ébauchant le signe de la croix. Qu'elle eût insisté, et il se confessait! Au lieu qu'elle l'avait

laissé s'en aller ainsi, sans repentir, — pour tomber, où? Où?... A cette idée tout son être se rejetait en arrière, et elle se prenait à se reprocher son silence comme une criminelle faiblesse, sa douceur comme une certaine lâcheté. Dès lors entre le regret désespéré d'avoir fait souffrir son père et celui de n'avoir pas assez fermement agi, une période d'horrible anxiété commença pour elle, qui ne devait plus cesser. Dans la solitude absolue où elle vivait, les seuls événements de son existence étaient ces deux pensées contraires, et, que l'une où l'autre fût vraie, à ses yeux elle n'en était pas moins coupable. Elle se sentait enveloppée de je ne sais quel malheur; il lui semblait que, marquée au front d'un signe de réprobation, elle effrayait et repoussait les êtres qui l'entouraient. Comme on la croyait poitrinaire, pas un jeune homme en effet ne pensait à la pauvre isolée, qui dépérissait chaque jour.

.....

Ce fut une douloureuse agonie et bien longue. Au bord de ce lac délicieux, Céline ne cherchait dans les cuisants souvenirs de ses anciennes promenades qu'un aliment à ses remords. L'esprit dévora le corps en sept mois. Elle y aida tant qu'elle put. Elle jeûnait, se macérait, se blessait même, s'interdisait le sommeil. De la dévotion la plus outrée, elle passait

à une sorte de révolte sacrilège. Le fanatisme la précipitait dans l'impiété. Elle en voulait à Dieu quelquefois comme à un ennemi, et elle imaginait, pour échapper aux consolations de sa mère, des comédies de gaieté qui trompaient la vieille dame. Enfin le terme fatal arriva. — « Elle était toute consumée de fièvre, » me disait la vieille montagnarde qui m'a raconté le dénouement de cette folie tragique, « et si maigrie, si pâlie, qu'elle faisait peur à voir. Un matin, sa mère envoya en toute hâte chercher M. le curé. Il n'a pas raconté comment elle a fini. Elle était seule avec sa mère et lui; mais, croyez-moi, monsieur, » ajouta-t-elle plus bas et presque avec effroi... « elle est morte comme son père... »

— « Comme son père?... » m'écriai-je tout étonné.

— « Oui, monsieur, à preuve qu'on lui a dit seulement une messe basse, et qu'il a fallu une permission pour la mettre en terre sainte. Vous comprenez, elle n'a pas voulu aller là où M. Lacoste n'était pas... Je sais l'horrible chose qu'elle a faite... mais je ne la dirai pas... »

Il est certain que cette mort mystérieuse a laissé dans ces contrées ignorantes une sorte de légende triste et terrible autour de la mémoire de Céline. Je suis arrivé, à force de recherches, à découvrir la nature de cette action dont la paysanne ne voulait